



Connaittre les droits d'un handicapé moteur

Par **dophin**, le **30/08/2009** à **15:49**

Bonjour,
monsieur: j'ai l'honneur de venir très respectueusement solliciter votre haute bien veillance de bien vouloir m'informer sur mes droit je suis un handicapé moteur qui vis en algerie dans le père a travaillé en france pendant 17 ans est a cotisé avant ma mère touchait un pension mais après sa mort je me retrouve sans pension je tiens a vous informer que je suis un handicapé de 80%(pour cent) dans la tante d'une reponse favorable de ma faire connatre sur mes droits recevez mes salutations les plus distinguées merci